24 images

24 iMAGES

La Cinémathèque interdite

Apolline Caron-Ottavi

Numéro 177, mai-juin 2016

URI: https://id.erudit.org/iderudit/81937ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé) 1923-5097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Caron-Ottavi, A. (2016). La Cinémathèque interdite. 24 images, (177), 30-30.

Tous droits réservés © 24/30 I/S, 2016

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



Avoir 15 ans dans les Torrents

En 2007, j'avais 15 ans et je venais d'entrer en internat. Pas de télévision, ni d'Internet, pas le droit de sortir. Il n'y avait pas grand-chose d'autre à faire sinon regarder des films. C'est rapidement devenu un rituel: la fin de semaine, tout le monde rentrait dans sa famille, accédait à Internet et partait, sur les plateformes de *peer-to-peer*, à la recherche du film qui ferait sa fierté la semaine suivante. Chaque lundi soir, les disques durs externes de chacun circulaient de chambre en chambre. À l'intérieur, un dossier «FILMS » et des centaines de fichiers vidéos.

Chacun y faisait son marché, et copiait sur son ordinateur le maximum de films que sa quantité de stockage lui permettait. Les screeners du dernier *blockbuster* à la mode, encore en salle, étaient de loin les plus populaires. Mais parfois, sur les conseils avisés du propriétaire d'un disque dur, qui parlait comme de son propre film du petit bijou qui lui avait pris six heures à télécharger, on était tenté de découvrir autre chose. À d'autres occasions, c'était simplement le nom du fichier qui nous donnait envie de double-cliquer dessus. Parce qu'il était en 1080p. Parce qu'enfin, c'était un film en VOSTFR. Ou parce que le nom était tout simplement intriguant. C'est ainsi qu'ouvrant des vidéos aux noms poétiques comme MulhollandDriveDVDRIPVOSTFR_TrueHD.

La Cinémathèque interdite

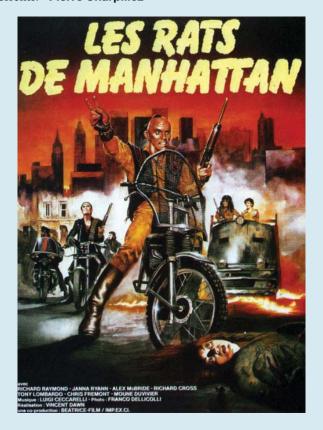
Série de programmes doubles présentés à la Cinémathèque québécoise, la «Cinémathèque interdite» est née d'un désir de renouer avec une cinéphilie moins conventionnelle, hors des sentiers battus: chefs-d'œuvre impurs, cinéma bis, cinéma de genre, curiosités oubliées et mauvais films jouissifs. Il s'agit aussi de retrouver le plaisir de voir des films collectivement, en salle: se déplacer au cinéma, partager une même envie de découvertes, prendre le temps de voir deux films d'affilée, et ne rien faire d'autre le temps d'une soirée.

À l'heure où les Blu-ray, le téléchargement et le cinéma maison rendent les films si facilement accessibles, la salle est de fait de plus en plus associée à une démarche de l'ordre de l'événement. D'où le principe de la double projection, qui non seulement « rentabilise » le déplacement, mais est aussi nécessairement empreinte d'un caractère exceptionnel : deux films projetés l'un à la suite de l'autre, avec des résonances qui n'existeraient pas si on les regardait séparément, et une mise en situation qui influe sur le regard qu'on leur porte (voir *Les rats de Manhattan* en salle décuplait les rires mais forçait aussi le respect pour ce film de série Z dont on pourrait seulement se moquer dans un contexte plus intime).

Par ailleurs, ces projections renouent avec un désir d'un autre ordre. En fouillant les archives de la Cinémathèque, il s'agit de montrer des copies rarement projetées. Ce qui implique parfois des surprises au moment des choix: copies usées, rayées, virées. Certaines ne sont pas utilisables, mais lorsqu'elles le sont il y a un indéniable plaisir à voir ces films qui ont du « vécu » et dont le charme nous change des rééditions impeccables en Blu-ray (ce qui n'enlève rien à la qualité de celles-ci, mais on les apprécie d'autant mieux en retrouvant parfois l'imperfection). Il en va de même pour ce qui est de revoir certains films parfois accompagnés d'un

avi ou BarryLyndon_1975_TheKuBrIcKTeam.mkv ou même (plus rare) andreiroublevTARKOVSKI_Histoiredivx.avi, que quelqu'un avait gentiment déposé dans un dossier « CHEFDOEUVRES », on commençait chacun à avoir une idée très précise de ce qu'on aimait dans le cinéma.

On savait bien que ce n'était pas au nombre de gigaoctets de films sur un ordinateur qu'on mesure sa cinéphilie, mais c'était une porte d'entrée. Quant à la question de la légalité, elle ne nous effleurait jamais. Pour nous, le téléchargement qu'on appelait «illégal» sans le considérer comme tel, a toujours été là. Ce n'est que plus tard, à l'époque des vraies découvertes, lorsqu'on a commencé à fréquenter les salles de cinéma et les festivals, à affirmer notre cinéphilie par d'impressionnantes vidéothèques, que le téléchargement illégal, qui n'était plus une nécessité, a disparu presque naturellement de nos vies. On prenait soudain conscience, découvrant les difficultés de certains réalisateurs et distributeurs, des limites éthiques de notre habitude. Alors, presque sans s'en rendre compte, les catalogues de médiathèques ont remplacé nos disques durs externes, et les offres légales se sont substituées aux torrents. – **Pierre Charpilloz**



ancien doublage en français (*Schlock*, premier film de John Landis, encore plus drôle!), souvent la façon dont ces films avaient été découverts jadis en VHS ou à la télévision, avec l'émerveillement des premières fois de l'enfance.

Ce type de projection est donc une façon d'entourer les films d'un contexte familier: par la communauté dont on s'entoure, par les impuretés rassurantes et uniques de chaque projection, par de vieux fétichismes... Bref, une cinéphilie qui chérit l'exception. – Apolline Caron-Ottavi

30